

Déchets de haute activité. Commentaires sur le PNGMDR 2027/2032. JL Tison. Novembre 2025.

Avis favorable, bien sûr, pour un stockage géologique à Bure. Andra a établi la faisabilité et la sûreté de ce site.

Pour quels déchets et quand ? Ces questions importantes ne semblent pas prendre en compte les décisions de relance du nucléaire de 2022 dans la version proposée du PNGMDR pour 2027/2032.

Les déchets :

Il est clair que Bure, seul, accueillera l'ensemble des déchets de la filière nucléaire fission de haute activité. Il n'y aura pas de second site de stockage géologique. Il faut l'annoncer clairement au cours de ce débat et ne pas se cacher derrière les notions de « parc actuel ». Cela signifie que les déchets seront générés pendant encore 100/150 ans minimum, (sans même prendre en compte les éventuels futurs RNR). Il convient aussi de s'assurer des capacités du site de Bure à accueillir tous ces déchets, y compris ceux de démantèlement et de combustibles usés.

Quand faire le stockage ?

- Avec la relance annoncée, les compétences de notre pays dans le nucléaire sont assurées pour de très nombreuses années. Pas d'urgence à se préparer à faire le stockage : on saura faire le moment venu.
- Les déchets en décroissance thermique sont bien gérés en surface/subsurface. Les stocker en profondeur en différé comporte de nombreux avantages techniques, de sûreté et économiques (emprise réduite par exemple et donc économie de la ressource stockage).
- La construction très prochaine des infrastructures du futur stockage conduirait, comme le PNGMDR 2027/2032 le suggère, à maintenir ouverte une installation souterraine pendant des centaines et des centaines d'années ; Technique très incertain et très dispendieux.
- Les infrastructures d'accès envisagées (plans inclinés et puits, tous drainants) auront un impact important sur l'hydrogéologie locale. Les laisser ouvertes sur de très longues périodes impacteraient de façon majeure l'équilibre régional.

Aussi, pour prendre en compte les décisions de 2022 dans le prochain PNGMDR, il semble raisonnable de ne pas se précipiter et d'envisager de se limiter dans la période actuelle pour les décennies à venir à l'approfondissement des connaissances au moyen des installations souterraines déjà existantes (laboratoire). Lorsque la fin de la « fission » surviendra, ou lorsque le besoin en sera ressenti, on pourra envisager de passer à la phase stockage (disons 150 ans pour fixer les idées), avec une technologie certainement robotisée.

Le PNGMDR 2027-2032 pourrait avantageusement commencer à initier cette évolution. La solution de stockage est incontournable. Il n'y a cependant pas urgence ni à créer les infrastructures d'accès, ni à stocker. Sans doute faut-il envisager de prolonger la durée de vie de certaines installations actuelles d'entreposage, ce qui n'est pas insurmontable pour la filière.